



Lancement activité e-commerce

Par auroreprioul

Bonjour,

Je m'apprête à lancer une activité e-commerce.

Hors j'ai plusieurs questions. En fait, je voudrais savoir s'il était possible de :

- Acheter des marchandises alimentaires via un grossiste / fournisseur et de les revendre en changeant le packaging ?
C'est-à-dire dans un autre contenant avec le nom de mon entreprise.

- Si cela est possible, j'imagine qu'il y a des normes d'hygiènes à respecter. Lesquelles ?

Merci par avance pour vos réponses.

Bonne journée à tous.

Par Thomas75

Bonjour Aurore !

Normalement il n'y a aucun problème pour reconditionner un produit au nom de son entreprise, c'est d'ailleurs le concept de dropshipping.

Toutefois, en ce qui concerne les produits alimentaires, il faut veiller à respecter un certain nombre de règles.

L'article ci-dessous devrait vous aider à en savoir plus sur le sujet :

[url=https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/commerces-alimentaires/reglementation-vente-produits-alimentaires/]https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/commerces-alimentaires/reglementation-vente-produits-alimentaires/[/url]

En espérant avoir pu vous aider !

Bien à vous

Thomas

Par auroreprioul

Merci pour votre aide ! Bonne fin de journée